



# **Outil Pédagogique**

## **« Tenue et soins, quel dress-code ? »**



### **Guide**

**pour la mise en place de sessions de formation**

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

**L'outil concerne la tenue professionnelle en établissements de santé, en établissements médico-sociaux et en ville dans le cadre des précautions standard, hors contexte Covid.**

Dans les services de soin, le port de la tenue professionnelle a 3 objectifs :

- protéger les professionnels,
- protéger les patients/résidents en limitant le risque de transmission croisée,
- identifier le professionnel.

## PUBLIC CIBLE

Les professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux, et ceux exerçant en ville.

## L'OUTIL

L'outil « Tenue et soins, quel dress-code ? » a pour objectif de promouvoir 12 messages concernant le port de la tenue professionnelle :

1. la tenue professionnelle est dédiée à l'activité ; elle diffère selon le secteur d'exercice ;
2. la tenue professionnelle protège le professionnel ;
3. la tenue professionnelle permet d'identifier le professionnel ;
4. les manches de la tenue professionnelle doivent être courtes ;
5. la tenue professionnelle est protégée lorsque les soins exposent au contact ou à un risque de projection de produits biologiques. La protection est adaptée à l'acte de soin et au niveau de risque : tablier plastique à usage unique ou surblouse imperméable à manches longues et resserrées aux poignets ;
6. la tenue professionnelle doit être propre, elle est changée après chaque journée de travail et plus souvent si elle est souillée ou mouillée ;
7. l'entretien de la tenue professionnelle est organisé et pris en charge par l'établissement ;
8. en secteur non interventionnel, la tenue comporte une tunique ou une blouse à manches courtes, un pantalon et des chaussures dédiées ;
9. lorsque les soins relationnels prédominent, il est possible de porter une tenue type « polo/pantalon » ;
10. à domicile, il est possible de porter une tenue civile ; cette tenue doit être propre, à manches courtes et protégée si besoin ;
11. en secteur interventionnel, la tenue de base comprend un « pyjama », des chaussures dédiées, un article coiffant et un masque chirurgical. Pour les opérateurs, le pyjama est recouvert d'une casaque stérile ;
12. transition écologique : pour se protéger du froid en secteur interventionnel, le port d'une veste textile doit remplacer l'usage d'une surblouse ou d'une casaque stérile.

L'outil se présente sous la forme d'une « boîte » comportant :

- un guide pédagogique pour organiser un atelier pratique,
- une vidéo animée,
- des affiches.

La vidéo et les affiches peuvent être utilisées simultanément ou de manière indépendante en fonction des besoins identifiés par la structure. Toutefois, les formations doivent systématiquement inclure un temps d'échange avec les professionnels.

## LA VIDÉO

La vidéo est de courte durée (3 minutes).

Elle aborde de manière ludique les règles concernant la tenue professionnelle.

Elle peut être utilisée en visionnage libre ou lors de très courtes sessions de formation (15 minutes).

### 1. Objectif de la session de formation

L'objectif principal d'une session de formation est de rappeler les règles de bonnes pratiques concernant la tenue professionnelle.

### 2. Matériel

Matériel nécessaire pour organiser la formation :

- matériel de projection,
- la vidéo animée,
- feuille d'émargement.

### 3. Mise en œuvre

La session de formation sera réalisée en petit groupe (5 personnes environ).

La session débute par une brève présentation de l'intervention : objectifs, organisation de la session, règles entre participants.

Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes :

- visionner la vidéo,
- échanger avec les professionnels.

### 4. Débriefing

Les points à discuter sont les suivants :

- les objectifs de la tenue professionnelle,
- les règles d'usage concernant la tenue professionnelle,
- la tenue à adopter selon le secteur d'activité.

### 5. Conclusion

Réaliser une synthèse de la session et rappeler :

- les objectifs de la tenue professionnelle,
- les règles d'usage permettant de limiter le risque de transmission croisée (port d'une tenue propre entretenue dans le circuit du linge de l'établissement, protection de la tenue pour les soins exposant aux liquides biologiques, aux muqueuses ou à la peau lésée du patient/résident, tenue dédiée à l'activité et au secteur d'exercice, manches courtes pour favoriser l'hygiène des mains),
- la tenue à adopter selon le secteur d'activité.

Remercier les participants de leur présence et de leur participation.

## LES AFFICHES

Dix affiches sont à disposition.

### 1. Objectif de l'affichage

L'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques concernant la tenue professionnelle, et de soutenir les actions de formations mises en œuvre.

## 2. Modalités d'utilisation

- imprimer en couleur et plastifier les affiches ;
- procéder à l'affichage, dans des espaces fréquentés par l'ensemble des professionnels : hall, cafétéria, salles de réunion ou encore la sortie des vestiaires...
- changer ou déplacer les affiches régulièrement.

## RÉFÉRENTIEL

- Les tenues professionnelles dans les établissements de santé. 2008. CCLIN Sud-Est
- Surveiller et prévenir les infections associées aux soins. 2010. SFAR/SF2H
- Bonnes pratiques essentielles en hygiène à l'usage des professionnels en soins de ville. 2015. SF2H
- Actualisation des Précautions Standard. 2017. SF2H/HCSP
- Recommandations de pratiques professionnelles. Tenue vestimentaire au bloc opératoire. 2021. SFAR/SF2H

## Cet outil pédagogique a été réalisé au cours du premier semestre 2023

Mme ANDRE, Mme ANDRIST, Mme ANTOINE, Mme Aoustet, Mme BARRAULT, Mme BENYATTOU, Mme BERNARD, Mme BILLARD, Mme BLANDIN, Mme BONNEAU, Mme BRENDER, Mme BRIAND, Mme CHAMPION, Mme CHOQUET, Mme CLISSON, Mme COLLIOT, Mme CORTIJO, M. COTTARD, Mme DANIEL, Mme DECREUX, Mme DEROUANNE, M. DESCHAMPS, Mme DESPRES, Mme DUSSOULIER, Mme ESCANDE, Mme FIDALGO, Mme FONTAINE, Mme GATINEAU-DUTERTRE, Mme GIRE, Mme GRARD, Mme GRIMONT, Mme GUEDE, Mme GUILLON, Mme GUILLOT, M. HAUTEFEUILLE, Mme HERVE, M. le Dr IRAZABAL, Mme JACQUIN, Mme JEHANNO, Mme JOUANNEAU, Mme KADDOURI, Mme LANGLOIS, Mme LAPORTE, Mme le Dr LAURENT, Mme LE BAIL, Mme LEGOFFE, M. le Dr LEHIANI, Mme LELOUP, Mme LEMEUX, Mme LE MOING, Mme LENOIR, Mme LEONARD, Mme LIDON, Mme LOPEZ, Mme MICHAUD, Mme MITH, Mme MORVAN, Mme NICCO, Mme ORGEBIN-BAILLOU, Mme PATRICE, Mme PEDRO, Mme PENAUD-POUCE, Mme PICAULT, Mme PINSON, Mme PIOCHON, Mme RECH, Mme RENONCE, Mme REY, M. RHARZALE, Mme SAINT AUBIN, Mme SAUTEREAU, Mme TEASDALE, Mme TEXIER, Mme THIAIS, Mme ULMANN, M. UZUREAU, Mme le Dr ZAMFIR.

Mme le Dr VAN DER MEE, Mme le Dr VALENTIN, M. le Dr SANTASOUK, Mme BAUNE, Mme DESCORMIERS, Mme BRION, Mme FARIZON, Mme FIORITO, M. FORT, M. GOUBE, M. GIMENES, Mme MERIGLIER, Mme REGINAUD.

<https://www.cpias-centre.fr/cpias/>